

OBJECTIFS :

- Connaître et savoir expliquer à un client le contexte environnemental, réglementaire et technique du photovoltaïque ainsi que les différentes étapes administratives de mise en œuvre,
- Savoir choisir une configuration de système photovoltaïque en fonction de l'usage et du bâti,
- Connaître le module photovoltaïque,
- Savoir analyser l'existant pour la mise en œuvre d'une installation, connaître la procédure d'installation et de raccordement, assurer la maintenance,
- Assurer la protection des biens et des personnes,
- Utiliser les EPI et se mettre en sécurité en toiture.



Pré Requis : Maîtriser l'installation électrique BT et être informé des risques.



DATES DE FORMATION :

15 au 17 janvier 21 au 23 mai 9 au 11 septembre 25 au 27 novembre

DURÉE : 3 jours (21 heures)

COÛT : 1200 euros net

VALIDATION DU QCM : Délivrance d'une attestation en cas de réussite à l'examen.

L'Entreprise aura la possibilité d'obtenir son appellation QUALI'PV ELEC à condition d'instruire un dossier auprès de QUALIT'ENR ou QUALIBAT.

Entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de SIRET : NAFA :

Portable : Email :

PARTICIPANTS :

Nom Prénom	N° de sécurité sociale	Date de naissance	Statut: Chef d'Entreprise, Gérant-salarié, Salarié, Conjoint

Cachet de l'entreprise et signature

Date :

À VOTRE ÉCOUTE :

Audrey SIGNORELLI – Conseillère formation

formation@capeb10.fr 03 25 76 27 80



BULLETIN À RETOURNER À LA CAPEB DE L'AUBE, ACCOMPAGNÉ D'UN CHÈQUE DE 465 EUROS POUR LES GÉRANTS NON SALARIÉS ET 1200 EUROS POUR LES

SALARIÉS À L'ORDRE DE AFOLOR.

